



Mairie de **BUISSON** 84110  
**ENQUÊTE STATIONNEMENT**  
**Cœur du village**

Questionnaire à retourner  
avant le 15.12.2020  
en Maire ou par courriel  
Merci de votre participation

Vous résidez dans le cœur historique du village,

Non  passer à la page 2 au verso

Oui  remplir le cadre ci-dessous

Nom (facultatif) :

Adresse :

Résidence : principale  secondaire

Nombre de véhicules du foyer :

Nombre de places de garage privé :

Lieu de stationnement habituel :

Devant le domicile

Parking boulo-drome  Espace Tour de Guet

Parking sous le Barry  Place de Verdun

Place atelier municipal

Emplacements matérialisés le long des voies :

Fontvieille  Ch. de Visan  Monument aux morts

Autre : ...

Si les projets à vocation de revitalisation du centre de Buisson modifient les emplacements actuels, quelle distance de votre résidence vous paraît acceptable pour vous garer (en-dehors d'arrêts-minute) :

0  < 150m  entre 150 et 300  peu m'importe

Quelles seraient les activités qui justifient des emplacements de parking réservés au cœur du village (en-dehors des places handicapées nécessaires et obligatoires) :

Vos observations et suggestions sur cette thématique :

Vous résidez en-dehors du cœur historique du village de Buisson,

Non  revenez à la page 1 au recto

Oui  remplir le cadre ci-dessous

Nom (facultatif) :

Quartier :

Résidence : principale  secondaire

A quelle fréquence vous rendez-vous au village en voiture ?

Jamais  hebdomadaire  mensuelle  occasionnellement

A quelle (s) occasion(s) ? :

Formalité (Mairie)  courses (ex : épicerie ambulante)

Réunions  activité régulière (ex : Yoga)

Festivités  visite

Où stationnez-vous généralement ?

Parking boulodrome  Espace Tour de Guet

Parking sous le Barry  Place de Verdun

Place atelier municipal

Emplacements matérialisés le long des voies :

Fontvieille  Ch. de Visan  Monument aux morts

Autre : ...

Si les projets à vocation de revitalisation du centre de Buisson modifient les emplacements actuels, quelle distance de votre lieu de destination vous paraît acceptable pour vous garer :

0  < 150m  entre 150 et 300  peu m'importe

Quelles seraient les activités qui justifient des emplacements de parking réservés au cœur du village (en-dehors des places handicapées nécessaires et obligatoires) :

Vos observations et suggestions sur cette thématique :